



accompagnement ■ développement des soins palliatifs

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE de l'ASP fondatrice qui s'est tenue le 16 juin 2014 A l'Ecole du Val-de-Grâce**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'ASP fondatrice s'est tenue le mardi 16 juin 2014 à la salle des Colloques de l'Hôpital du Val de Grâce, selon l'ordre du jour transmis avec les convocations en date du 21 mai 2014.

Le Président Jean-François Combe ouvre la séance à 15 h 15.

110 personnes participent à l'Assemblée Générale Extraordinaire, dont 74 bénévoles adhérents et 42 procurations, soit 116 voix, le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

### **1. Approbation de la création d'un fonds de dotation**

Le fonds de dotation « Accompagnement et fin de vie » a pour objectif :

- de positionner l'ASP fondatrice comme un acteur engagé dans le paysage des soins palliatifs et renforcer les valeurs qu'elle défend.
- de faciliter la recherche de financements de l'association en allégeant le bilan des disponibilités financières.

La mission du fonds sera de :

- De développer une mission ciblée.
- De mettre en œuvre des projets socialement engagés.
- D'aider à l'augmentation du nombre d'accompagnants bénévoles.
- De soutenir la formation des bénévoles.
- D'attribuer des dons aux institutions du domaine des soins palliatifs.
- 

Après approbation à l'unanimité par le conseil d'administration de l'ASP fondatrice lors de la séance du 13 mai 2014 en vue de la création d'un fonds de dotation pour l'accompagnement et la fin de vie, l'Assemblée Générale Extraordinaire approuve, à la majorité et deux abstentions, la création du fonds de dotation pour l'accompagnement et la fin de vie.

Jean-François COMBE  
Président de l'ASP fondatrice

Danièle LECOMTE  
Vice Présidente de l'ASP fondatrice